

PRÉPARATION AU CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE S2-23

ORGANISATEUR(S) : APROVA 84

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



6h



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Etre adhérent de l'association organisatrice de la formation

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation certifiante, s'adresse aux bénévoles (dès 16 ans) comme aux salariés et permet de valider un socle de connaissances garantissant une bonne compréhension des obligations, du fonctionnement et de la gestion associative et permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Formation théorique dispensée sur 36h, réparties sur 6 journées. Un stage pratique de 20 jours est demandé dans une structure associative et réalisé sous le tutorat d'aprova 84. Certificat validé par décret arrêté du 15 décembre 2008 en application du décret n° 20081013 du 1er octobre 2008.

>> *Bénévole : formation est prise en charge par nos financements public + 50€ de frais administratif pour aller jusqu'à la certification.*

>> *Salarié.e : 2 340€ possibilité de prise en charge par votre OPCO*

DATE(S) DE LA FORMATION

LIEU DE LA FORMATION



FORMATION
des
BÉNÉVOLES
le PORTAIL RÉGIONAL

Retrouvez les formations en région sur le portail
formations-benevoles-sudpaca.org

Démarche collective animée par :

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Sud - PACA

PRÉPARATION AU CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE S2-23

10 mai 2023

09H30-12H30/13H30-16H30

17 mai 2023

09H30-12H30/13H30-16H30

24 mai 2023

09H30-12H30/13H30-16H30

31 mai 2023

09H30-12H30/13H30-16H30

07 juin 2023

09H30-12H30/13H30-16H30

21 juin 2023

09H30-12H30/13H30-16H30

17 novembre 2023

30 minutes (Jury)

La formation se déroule en 3 étapes :

* Formation théorique : Dispensée sur 36h réparties sur 6 journées.

* Formation pratique (optionnel) : Appelé « stage pratique » pour les bénévoles ou « mise en situation professionnelle » pour les salariés.

Un temps d'immersion de 20 jours (ou 120h) minimum est demandé à chaque apprenant. Il sera à réaliser dans une structure associative et sera réalisé sous le tutorat d'aprova 84.

* Jury de certification (optionnel) : Il sanctionnera la réussite de l'apprenant et la validation de chaque étape.

17ter impasse Pignotte
84000 AVIGNON

POUR S'INSCRIRE



0490868707



asso@aprova84.org



<https://app.digiforma.com/guest/99420135...>

STRUCTURE FORMATRICE



aprova 84



Voir la présentation de cette structure